



Collectif Droit à la scolarisation <droitscolarisation@gmail.com>

Re: Votre avis sur l'enjeu de la déscolarisation d'élèves HDAA

1 message

Marika Robitaille <marika.robitaille@conservateur.quebec>

3 septembre 2022 à 06 h 59

À : Collectif Droit à la scolarisation <droitscolarisation@gmail.com>

Bonjour Mme Simard-Gagnon,
Cela me fait plaisir de répondre à vos questions.

1. Que pensez-vous des conditions actuelles de scolarisation des enfants HDAA et plus particulièrement des enjeux de déscolarisation et de scolarisation à temps partiel?

C'est un très gros enjeu pour les parents et les enfants concernés, qui s'est accentué avec la pandémie. Nous sommes tous conscients que notre système d'éducation est malade et qu'il y manque de ressource même dans l'éducation standard. Tous les enfants, peu importe leur handicap ou difficulté ont droit à une éducation pour pouvoir accéder à un emploi et une qualité de vie digne d'eux plus tard dans la vie. Les parents devraient avoir le choix de pouvoir offrir un enseignement à temps partiel pour leurs enfants si le temps plein ne convient pas. Si l'enfant n'a pas d'option du tout, cela fait aussi en sorte que le parent n'a pas d'endroit où envoyer son enfant donc, souvent un des parents ne peut pas travailler car pas de service pour scolariser son enfant à besoin particulier. Il y a donc des enjeux financiers pour les familles, relié au manque de service.

2. Comment comptez-vous agir pour qu'il soit possible de suivre adéquatement l'évolution de ces enjeux au fil du temps?

Premièrement, nous devons valoriser les professions en enseignement et éducation spécialisée. C'est un des enjeux premier du manque de service offert aux jeunes en situation d'handicap. Ayant des amis qui ont besoin de ses services pour leurs enfants, il est indispensable d'agrandir l'offre de celle-ci, comme ajouter une classe spécialisée dans une école de quartier pour les enfants à besoin particuliers pour en avoir un meilleur accès pour les familles. Devoir faire une heure d'autobus ou 35 minutes de voiture pour apporter son enfant à l'école ne convient pas à tous les enfants avec difficultés. Aussi, travailler de très près en collaboration avec les organismes et les familles pour être sur la même longueur d'onde. Étant moi-même maman, je sais qu'en tant que parent nous sommes les mieux placés pour informer sur les besoins de nos enfants

3. Si vous la jugez problématique, quels moyens mettez-vous en oeuvre pour améliorer la situation?

Augmenter l'offre de service dans chaque école. Valoriser les professions en éducation, au parti conservateur nous voulons diminuer la taille de l'état donc moins de gestionnaires, donc réduire les dépenses en gestion pour avoir un meilleur budget pour ajouter des gens sur le terrain et pouvoir agrandir l'offre de tous les services éducatifs, incluant l'enseignement des personnes en situation d'handicap, pour l'avenir de nos jeunes et un répis pour les parents. Nous devons mettre fin à cette injustice sociale et

académique.

4. Comme élu.e, comment pourriez-vous contribuer à améliorer la situation? Comment soutiendrez-vous les parents dont les enfants vivent un enjeu de déscolarisation et les organismes qui travaillent à défendre le droit à la scolarisation?

J'aimerais rencontrer des parents et les organismes pour avoir l'heure juste sur les enjeux du manque de service pour leurs enfants, je dois entendre la réalité des gens pour pouvoir défendre votre situation à l'assemblée nationale et mettre un plan à exécution rapidement pour que ces jeunes aient droit à une éducation juste, comme tous les enfants au Québec, et pas juste dans 4 ans. C'est un droit fondamental. J'aimerais aussi savoir quelles sont les étapes qui ont été complétées avec le gouvernement actuel ainsi quelles sont les discussions en cours? Avez-vous été écouté? Est-ce que l'offre a été augmentée dans les 4 dernières années?

Merci énormément et j'espère avoir bien répondu à vos questions.

Marika Robitaille - Candidate dans Louis-Hébert

Parti Conservateur du Québec

Téléchargez [Outlook pour iOS](#)

De : Collectif Droit à la scolarisation <droitscolarisat@gmail.com>

Envoyé : Friday, September 2, 2022 10:45:24 PM

À : louis-hebert@quebecsolidaire.net <louis-hebert@quebecsolidaire.net>; Dominic.Cardinal@plq.org <Dominic.Cardinal@plq.org>; marika.robitaille@conservateur.quebec <marika.robitaille@conservateur.quebec>; louis-hebert@lacaq.org <louis-hebert@lacaq.org>

Objet : Votre avis sur l'enjeu de la déscolarisation d'élèves HDAA

Candidats et candidates de Louis-Hébert,

Nous sommes un comité de la Ligue des droits et libertés - section de Québec et nous travaillons à faire reconnaître le droit à la scolarisation des élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA).

Au printemps 2021, le ministère de l'Éducation du Québec a publié un rapport dénombrant près de 1500 élèves des niveaux préscolaire, primaire et secondaire ayant vécu ou vivant un bris de service. Ce nombre ne présente toutefois que la pointe de l'iceberg d'une situation qui s'est aggravée dans les dernières années, entre autres parce qu'il ne tient pas compte des élèves scolarisés à temps partiel ou retirés de l'école pour une période plus ou moins longue. Pour votre information, nous avons préparé un court état des lieux, que vous trouverez sur la page du

Comité pour le droit à la scolarisation:

<http://liguedesdroitsqc.org/scolarisation/>

Nous vous écrivons aujourd'hui parce

que nous souhaitons connaître **et**

rendre public votre avis sur

cet enjeu de société. Pour cette raison, nous vous adressons ces questions, tout comme nous le ferons avec les autres candidat.e.s de votre circonscription:

1.

Que pensez-vous des conditions actuelles de scolarisation des enfants HDAA et plus particulièrement des enjeux de déscolarisation et de scolarisation à temps partiel?

2.

Comment comptez-vous agir pour qu'il soit possible de suivre adéquatement l'évolution de ces enjeux au fil du temps?

3.

Si vous la jugez problématique, quels moyens mettez-vous en oeuvre pour améliorer la situation?

4.

Comme élu.e, comment pourrez-vous contribuer à améliorer la situation? Comment soutiendrez-vous les parents dont les enfants vivent un enjeu de déscolarisation et les organismes qui travaillent à défendre le droit à la scolarisation?

Dans le cadre de cette élection, le Comité pour le droit à la scolarisation revendique:

•

Qu'un état de situation de l'enjeu soit produit afin d'avoir une vision juste de l'ampleur de la problématique et d'en suivre l'évolution, et que celui-ci inclut la compilation et la publication des données touchant la déscolarisation et la scolarisation à temps partiel.

•

Qu'une réflexion soit initiée afin de dégager des pistes d'action structurantes, et que cette réflexion implique les différentes parties prenantes (enseignants et enseignantes, gestionnaires, parents, organismes, responsables du transport scolaire, etc).

•

Qu'un plan d'action soit élaboré et mis en oeuvre rapidement afin d'améliorer significativement la situation dès les prochaines

années.

Pour suivre les communications du Comité
pour le droit à la scolarisation, vous pouvez vous abonner à la page Facebook suivante:

<https://www.facebook.com/droit.scolarisation>

**. D'ailleurs, si l'enjeu vous
tient à coeur, un partage des vignettes de sensibilisation qui seront publiées le mercredi 7
septembre serait grandement apprécié.**

Salutations,

Laurence Simard-Gagnon
Comité pour le droit à la scolarisation
- Ligue des droits et libertés - Section de Québec